

S'INSTALLER ET VIVRE DE L'AGNEAU DANS LE TARN

Résultats techniques et économiques Campagne 2017

Juin 2018



Maison de l'Elevage du Tarn

La Milliasolle – BP 102 – 81003 ALBI Cedex – Tél : 05.63.48.83.16

Travaux réalisés par la **Maison de l'Elevage du Tarn**, avec le concours de ses partenaires.

- Le Département du Tarn
- Les Organisations de producteurs du Tarn (ARTERRIS, SICA2G, UNICOR)
- Le GIE Occitanie



Pour tout renseignement contacter le Service Ovin au 05.63.48.83.16

D'autres documents de références ovin-viandes sont disponibles sur le site : www.elevage-tarn.fr

S'INSTALLER ET VIVRE DE L'AGNEAU DANS LE TARN

Avec 642 détenteurs ovins et 196 495 brebis recensées en 2018 *, le Tarn est un bassin important de production ovine (lait et viande) en France. La production d'ovins allaitants reste bien présente sur tous les cantons du département. Cette production, souvent mal connue, possède de réels atouts :

- elle valorise la main d'œuvre disponible, les surfaces en herbe, les céréales,
- elle s'adapte à toutes les zones du département (montagne, coteaux, Lauraguais...),
- elle aboutit à des résultats économiques corrects,
- elle bénéficie d'un encadrement technique, d'une filière organisée, d'une image de qualité (Label Rouge).
- elle peut permettre à un jeune de s'installer (peu de capital exigé, aucune contrainte de droits à produire).

Cette brochure, mise à jour tous les ans, a pour objectif de présenter la filière ovine allaitante dans son ensemble et les résultats technico-économiques des élevages tarnais. Les résultats présentés ci-après sont obtenus dans le cadre du réseau d'élevages en appui technique et fermes de références, et collectés par les techniciens ovins du département.

Ces références confirment qu'aujourd'hui la production ovine apporte des éléments de réponses aux préoccupations du monde agricole actuel (emplois, utilisation des surfaces...) et représente un enjeu fort pour le développement et la diversification de l'agriculture de notre département.

SOMMAIRE

La viande ovine en France en 2017. Dans le monde	p. 1 à 6
En Europe	
En France	
La filière ovine du Tarn.	p. 7 à 8
Les troupeaux ovins tarnais.	
Une production organisée.	
Résultats technico-économiques 2017.	p. 9 à 12
Les élevages en appui technique.	
Les résultats techniques.	
Les résultats économiques.	

^{*} Détenteurs de plus de 50 brebis déclaration Aide Ovine de base.

LA VIANDE OVINE EN 2016

Sources : Institut de l'Elevage: « Economie de l'élevage – Dossier annuel ovins – Année 2017 »

L'année 2017 a été contrastée avec un premier semestre très difficile avec un marché engorgé pendant lequel le prix de l'agneau est passé bien en dessous de son niveau de 2016, puis un deuxième semestre marqué par une hausse non attendue du prix de l'agneau en été. Les conditions fourragères n'ont pas aidé les éleveurs et malgré les revenus d'exploitation stables (Réseaux d'Elevage INOSYS), la baisse du cheptel ovin allaitant continue (-3.7%).

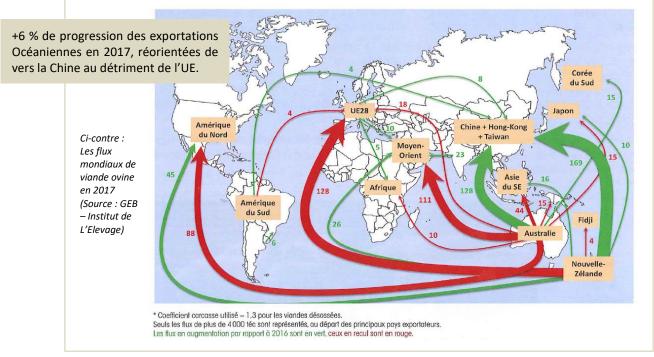
En 2018, la situation de marché s'annonce propice : la baisse annoncée de production dans l'hémisphère sud devrait stimuler les prix face à la demande chinoise permanente. La production de viande ovine devrait être en hausse en UE (entre 5 à 7% de progression annoncée au Royaume Uni et Irlande). La France, malheureusement, à l'air de s'inscrire à rebours de cette dynamique. La fin des primes complémentaires « Contractualisation » et « Nouveaux Producteurs » n'aide pas les éleveurs à inverser la tendance de décapitalisation. Pourtant les signaux de marché sont au vert pour 2018 !

Dans le monde

Après deux années de recul, la demande chinoise à l'import a de nouveau grimpé en 2017! La Chine reste le 1er importateur et le 1er producteur mondial de viande ovine, avec son cheptel de 161 millions de têtes. Après une croissance de production de 4% par an de 2013 à 2016 (encouragée par des prix élevés et des incitations à produire du Gouvernement chinois), la production de viande n'aurait progressé que de 1.8 % en 2017. Cette progression des abattages n'a pas suffi à combler la demande.

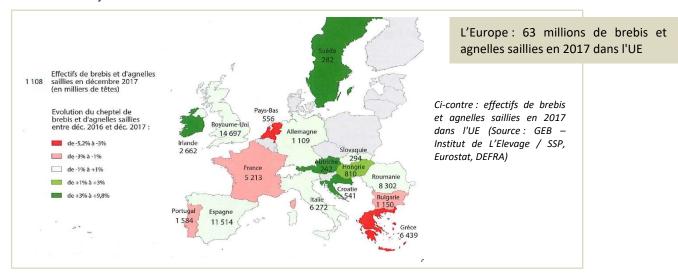
En Nouvelle-Zélande, malgré une nouvelle contraction du cheptel en juin 2017 (-1% à 19.7 millions de têtes) les bonnes performances de reproduction et de bonnes conditions météorologiques ont permis d'augmenter les abattages d'agneaux (+3% par rapport à 2016 avec 20.1 millions de têtes). La Nouvelle Zélande destine plus de 85 % de sa production au marché mondial. Cette hausse des abattages s'est directement répercutée sur les volumes exportés. La Chine a absorbé l'essentiel des volumes supplémentaires (+21% par rapport à 2016, avec 157 200 téc), ce qui la place en 1ère destination des exportations NZ de viande ovine devant l'UE vers laquelle les exportations ont chuté (-11% avec 12 8300 téc).

En Australie, les éleveurs cherchent depuis 2 ans à reconstruire leur cheptel. Mais après un 1^{er} semestre très sec, les abattages ont nettement repris sur la seconde partie de l'année. Au total la production d'agneau s'est maintenue à un niveau élevée (22.4 millions de têtes) et les abattages d'ovins adultes grimpaient de 8%. Les volumes supplémentaires sont partis à l'export qui a fait un bond en 2017 (+6.5 % avec 460 000téc) et qui ont permis d'approvisionner la forte demande chinoise.



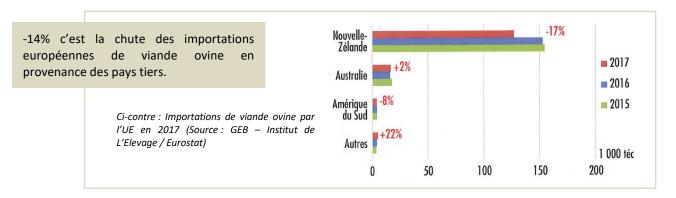
En Europe

Le cheptel reproducteur de l'Union Européenne s'est stabilisé entre 2016 et 2017 autour des 63 millions de têtes. La hausse des effectifs en Irlande (+256 000 têtes) et en Croatie (+45 000) a compensé le recul des cheptels grec, roumain et français.



La production européenne de viande ovin a progressé en 2017 (+2% / 2016 à 841 000 téc). Cette hausse est due au dynamisme des abattages au Royaume Uni (+2%) mais aussi en Roumanie (+9%) et en Irlande (+10%). Ce dynamisme est venu contrebalancer le recul observé notamment en Espagne (-2% 114 800 téc) et en France.

L'UE reste déficitaire en viande ovine. Même avec un abattage plutôt en hausse, l'effondrement des importations de viande ovine en provenance d'Océanie, est venu fortement limiter les disponibilités européennes. Au total, les importations par l'UE ont reculé de 14% en 2017!



Après trois années de recul, les exportations européennes de viande ovine ont grimpé avec la reprise des exportations vers Hong-Kong, la Jordanie, la Suisse, Les Emirats Arabes Unis et le Koweit. Au total, les exportations européennes ont bondi de +84 % avec 30 200 téc.

Au contraire, les exportations d'ovins vivants ont diminué de 9 % en 2017 (2.4 millions de têtes au total). Les exportations d'adultes vivants, qui représentent 60 % des envois, ont diminués de 19 % en 2017 (1.4 millions de têtes). La majorité de ces exportations sont à destinations des pays du pourtour méditerranéen. Les principaux pays exportateurs sont la Roumanie et l'Espagne.

1000 téc	2014	2015	2016	2017	2016/ 2015
Abattages	824	831	827	841	+2%%
Importations de viande	169	180	178	153	-14%%
Exportations de viande	29	17	16	30	+84%%
Consommation par bilan	964	994	989	964	-2%

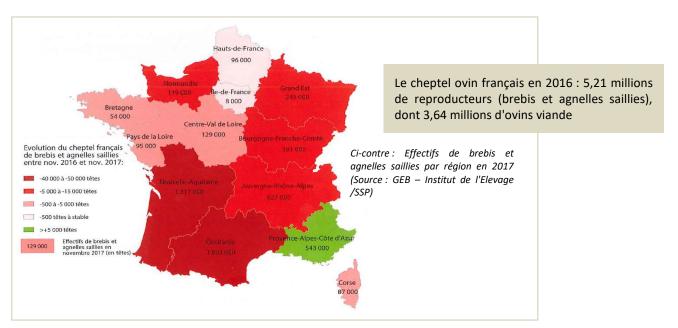
La consommation en UE a encore chuté ; conséquence du manque des disponibilités européennes.

Ci-contre : Bilan en viande ovine de l'UE à 28 (Source : GEB – Institut de L'Elevage d'après Eurostat et le SSP)

En France

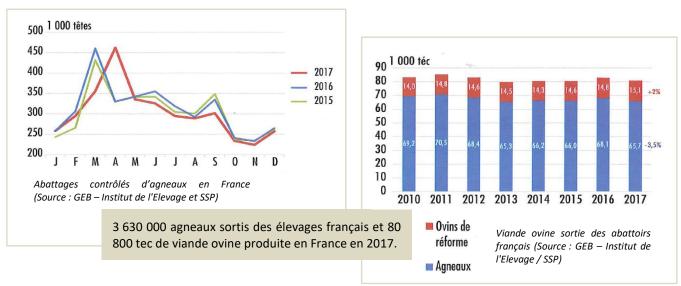
Le cheptel ovin français comptait au total 5,21 millions de reproducteurs en 2017 (ovins viande et ovins lait). Les 4 régions du sud de la France concentrent 80 % des du cheptel total (dont 32 % pour la région Occitanie).

L'année 2017 a été marquée par une nouvelle baisse du cheptel national (-2.6% / 2016). Comme les années précédentes, cette baisse concerne le cheptel allaitant qui a perdu 140 000 têtes entre 2016 et 2017 (soit -3.7%), alors que le cheptel laitier est resté stable. En valeur absolue, les reculs les plus importants ont eu lieu en Nouvelle Aquitaine (-51 000 têtes) et en Occitanie (-40 500 têtes). Seule le cheptel de la région PACA progresse (+1 %).

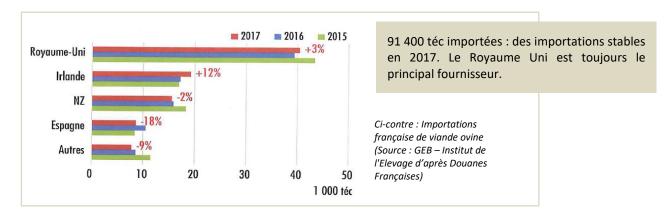


Après un rebond en 2016, les abattages contrôlés d'ovins ont reculé en 2017. Ce repli est dû au recul des abattages d'agneaux en baisse de -2.8 % (avec 3.63 millions de têtes au total). La baisse a été moins marquée au 1^{er} semestre en raison des difficultés à l'export des agneaux laitiers : ils ont été engraissés et abattus en France. Par contre au 2nd semestre, la baisse des abattages a été importante, faute de disponibilités et de la baisse des imports en vif.

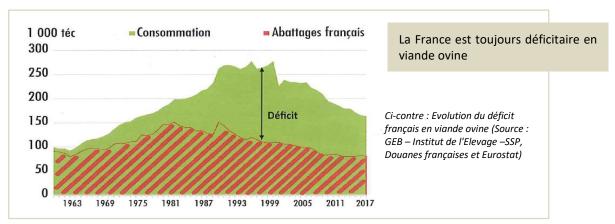
Cette baisse des abattages d'agneaux a été en partie compensée par le rebond des abattages d'adultes (+2.6 % à 571 000 têtes), homogène tout au long de l'année.



Les importations se sont stabilisées en 2017 (91 400 téc) et restent en majorité des carcasses d'agneaux réfrigérées (42 %). Le principal fournisseur du marché français demeure le Royaume Uni (44 % des importations avec 40 400 téc). Viennent ensuite l'Irlande et l'Espagne.



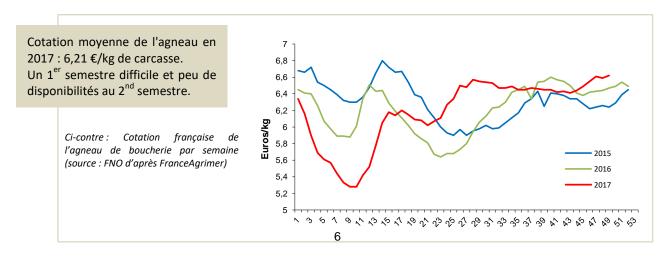
La France reste déficitaire en viande ovine : 44% c'est la part de la viande français dans la consommation nationale. La consommation française de viande ovine est de 2,4 kg équivalent carcasse/habitant, en 2017. Cette consommation est en baisse de 2 % par rapport à 2016. Cette baisse de la consommation est structurelle en France depuis les années 2000. Il faut noter que seulement la moitié des ménages français achètent de l'agneau (48.5%) et que la consommation est plus forte chez les plus de 65 ans (69.6 %). Ces indicateurs sont plutôt de mauvais signes pour la filière. Néanmoins la hausse de pénétration (+0.8 %) et des quantités achetées (+200g) chez les 35-49 ans sont des faits plutôt encourageants.



Après une baisse saisonnière marquée en début d'année 2017, le prix moyen pondéré des régions est reparti à la hausse pour la période de Pâques. La baisse saisonnière d'après Pâques a été très peu marquée et le cours de l'agneau a fortement augmenté début juin. A 6.34 € / kg carcasse mi-juin, le prix moyen pondéré des régions, calculé par France AgriMer, dépassait de 66 centimes sa valeur de 2016 (+12 %) et de 44 centimes celle de 2015 (+7%). Cette hausse, s'explique en grande partie par l'offre d'agneaux français très limitée, un regain d'export vers l'Espagne et le Ramadan (du 26 mai au 26 juin).

En fin d'année, malgré une pression accrue à l'import et une consommation intérieure morose, le cours de l'agneau est resté relativement stable (6.44 € / kg début novembre). Les disponibilités faibles d'agneaux, liées à la contre saison, tendent en effet à soutenir la cotation.

Le prix des peaux lainées reste dégradé en 2017, atteignant 4,4 €/peau. Cela impacte la rentabilité des abattoirs et le prix de l'agneau en ferme.

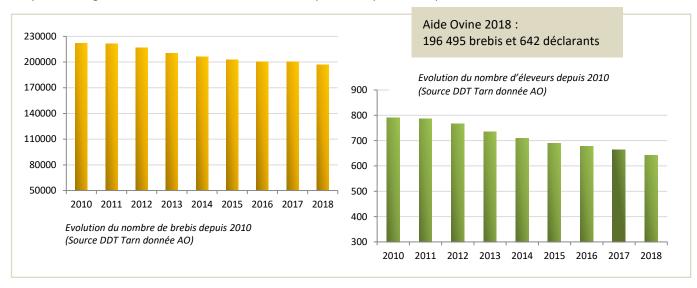


LA FILIERE OVINE DU TARN

Les troupeaux ovins tarnais

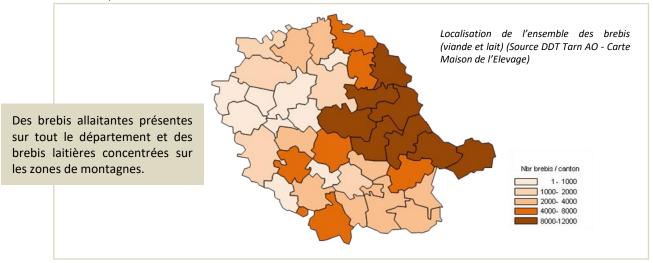
En 2018, le Tarn comptait au total 196 495 brebis et 642 éleveurs professionnels (déclaration Aide Ovine pour les éleveurs de plus de 50 brebis) contre 200 191 brebis en 2017 et 665 déclarants. Depuis 2010, seuls les élevages de plus de 50 brebis sont éligibles à l'AO (Aide Ovine). Le nombre de déclarants à cette aide diminue doucement d'année en année. Il en est de même pour le nombre de brebis total déclarées. Il n'y a pas de distinction entre les éleveurs laitiers et allaitants.

En 2018, l'AO a évolué : les majorations concernant la contractualisation (9€ / brebis) et de nouveaux producteurs (6€ / brebis) ont été supprimées. Or une grande majorité des éleveurs tarnais étaient éligibles à la majoration contractualisation. En conséquence les éleveurs ont prévu une diminution du montant total de l'AO 2018 : de 13€90 + 9 € de contractualisation en 2017, il est prévu une aide de base autour de 21 € en 2018. On peut supposer que ce changement à décider certains détenteurs de petits troupeaux à ne plus demander cette aide.



La production allaitante est bien présente sur tout le département. Elle exploite les zones difficiles (zones de montagne, causses, zones à faible valeur agronomique...) et valorise les céréales en zone de plaine. A part une période entre 1998 et 2001 où le nombre d'élevages tarnais s'était légèrement stabilisé, la disparition des élevages ovins est constante depuis une vingtaine d'années : le département perd tous les ans entre 1 à 3 % de son effectif ovin viande.

On observe, en parallèle, une modernisation des exploitations qui passe avant tout par leur spécialisation. En effet, l'effectif moyen des troupeaux augmente en dix ans de 130 à 150 brebis. Cela reste quand même un effectif assez faible par rapport à d'autres régions de France. Les plus petits troupeaux sont généralement associés à un autre atelier sur l'exploitation.



Cette production d'agneaux, souvent mal connue, possède de réels atouts pour installer des jeunes ou créer des ateliers de diversification :

- C'est une production aussi rentable qu'une autre. Des références ovines départementales le montrent.
- L'installation est facilitée (retour rapide de trésorerie, investissements limités...)
- La filière est organisée avec des débouchés assurés.
- C'est un élevage qui bénéficie auprès du consommateur d'une image de qualité du produit et de qualité de l'environnement.

La production laitière est concentrée sur le Nord-Est du département. L'effectif moyen des troupeaux laitiers (~330 brebis, données ALMA) est plus élevé que celui des troupeaux allaitants. Ce sont en grande majorité des troupeaux spécialisés.

Une production organisée

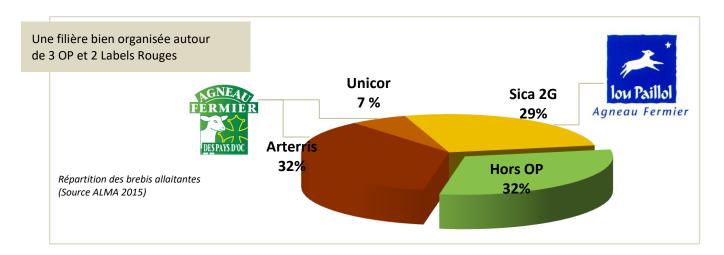
L'ensemble des partenaires de la filière viande est réuni au sein du Comité Interprofessionnel de l'Agneau du Tarn (CIAT) où sont mis en commun les moyens du département pour orienter, dynamiser et développer la production d'ovins allaitants. Le CIAT est composé des groupements de producteurs, de la Fédération Départementale Ovine, de la Maison de l'Elevage du Tarn, de la Chambre d'Agriculture, de la société BIGARD et du Syndicat des bouchers du Tarn.

La production ovine tarnaise est principalement structurée autour de 3 organisations de producteurs : ARTERRIS, SICA2G et UNICOR. En viande, ces trois groupements de producteurs regroupent environ 230 éleveurs allaitants et 67 000 brebis (soit près de 50 % des détenteurs de plus de 50 brebis et 70 % des brebis tarnaises).

Aujourd'hui, l'ensemble des structures est impliqué dans des démarches de qualité Label Rouge. On trouve ainsi deux marques de Label Rouge avec un cahier des charges identique : Agneau Fermier des Pays d'Oc et Lou Paillol.

Les principales caractéristiques de ce cahier des charges sont :

- Un agneau de bergerie âgé de 60 à 150 jours.
- Une alimentation à partir du lait de la mère et complémentée avec des céréales et des aliments agréés par un organisme indépendant.
- Une identification des agneaux dès la naissance, associée à la tenue d'un carnet d'agnelage et de santé permettant de garantir la traçabilité et la qualité du produit jusqu'au consommateur.



RESULTATS TECHNICO-ECONOMIQUES



Les élevages en appui technique

Ces résultats sont issus du logiciel TEOvin, utilisé depuis 2017 et de la nouvelle base de données qui lui est associée. Ce changement de logiciel et la modification des programmes France AgriMer, ont conduit les structures d'Appui Technique du Tarn à réaliser moins de GTE (Gestion Technico-Economique) pour les campagnes 2015 et 2016. Pour étoffer la base et être plus représentatif, nous avons intégré depuis 2016 des résultats d'élevages de l'Aude, de Haute Garonne, du Tarn et Garonne, et Gers qui avaient des systèmes de conduites similaires aux exploitations tarnaises. Les résultats, pour cette campagne 2017, sont issus de 91 exploitations ovin-viandes, suivies en appui technique par les techniciens des organisations de producteurs et de la Maison de l'Elevage du Tarn. Ce sont à plus de 70 % des exploitations spécialisées ovines. Les autres ont des ateliers complémentaires de ruminants ou de cultures de vente.

DESCRIPTIF D'EXPLOITATION	2013	2014	2015	2016	2017	1/3 sup*
SAU (Ha)	75	79	76	86	86	91
SFP Ovine (Ha)	44	42	46	48	48	53
EMP (Effectifs Moyen de Présence)	339	324	369	357	388	434
Chargement apparent (Brebis/ha)	8.1	8.1	8.3	8	8.1	8.2
Main d'œuvre ovine (effective)	1.1	1.1	1.2	1.2	1.18	1.25

^{*} Nous avons analysé dans un premier temps, l'ensemble des exploitations. Ensuite, nous avons extrait le tiers supérieur des élevages : ceux pour lesquels nous avions la marge brute par brebis était la plus élevée.

En 2017, les troupeaux suivis avaient un effectif moyen de 388 brebis (EMP: Effectif Moyen de Présence = nombre de brebis présentes en moyenne sur l'année) pour une SAU de 86 ha et une SFPO de 48 ha. Ce qui nous donne au final un chargement moyen de 8 brebis / ha SFPO. Ce chargement est globalement en diminution depuis 15 ans. De 9 à 10 brebis / ha dans les années 2002 à 2006, il est aujourd'hui au-dessous des 9 brebis / ha, conséquence, peut-être, d'une adaptation de la taille des troupeaux aux sécheresses successives.

Les résultats techniques

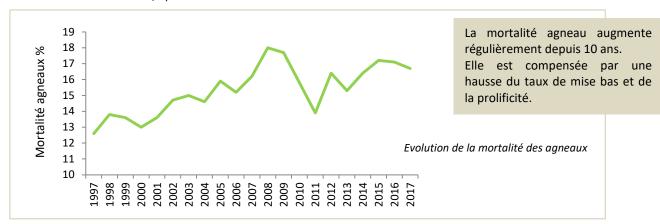
CRITERES TECHNIQUES	2013	2014	2015	2016	2017	1/3 sup*
EMP (Effectifs Moyen de Présence)	339	324	369	357	388	434
Productivité (nbr agnx. produits/brebis /an)	1.31	1.28	1.31	1.28	1.37	1.73
Taux de mise bas (nbr mise bas/brebis /an) (%)	95	96	97	95	98	109
Prolificité (nbr d'agneaux nés / mise bas) (%)	161	160	162	163	168	190
Taux de mortalité des agneaux (%)	15.3	16.4	17.2	17.1	16.9	15.2
Taux de renouvellement (%)	19	20	19	20	19	19

Le taux de mise bas (97.8%), a retrouvé les niveaux hauts des années 2000 à 2008 (96 à 98%). En 2017, plus de 97 brebis sur 100 mettent bas en moyenne dans les élevages. La remontée de cet indicateur en 2017 laisse à penser que les éleveurs ont maitrisé leur fertilité et leur système de reproduction. Ce critère est lié au système de reproduction choisi : les élevages en accélération (systématique ou partielle) arrivent à des taux de mise bas de 110 à 140 %, et tirent la moyenne vers le haut. La chasse aux brebis improductives reste donc une priorité pour se rapprocher d'un taux moyen de mise bas de 100 %.

La prolificité augmente autour de 1.68 agneaux / mise bas. C'est un critère, qui dépend entre autres de l'alimentation et de la génétique des troupeaux, et qui peut être rapidement amélioré. Mais il peut également rapidement se dégrader si l'éleveur n'investit plus un minimum en génétique et surtout s'il néglige son alimentation.

Pour ces deux derniers critères, les écarts entre élevages restent importants. Le taux de mise bas varie de 63 à 144 mise bas / brebis / an : ces différences s'expliquent par le système de reproduction (les systèmes 3 en 2 se rapprochent de 140 % mises bas par an). La prolificité varie de 1.10 à 2.34 agneaux / mise bas. Pour ce critère, la race et la synchronisation artificielle des chaleurs rentrent en compte.

La mortalité des agneaux reste comme l'an passé autour de 17 %. Ce critère était pourtant repassé à un niveau acceptable en 2011 (13.9%) après 5 ans à un niveau trop élevé. Pour rappel, ce taux était bien moindre il y a une dizaine d'années (entre 13 et 14 % entre 1998 et 2002) et a tendance à augmenter (Cf. graphique ci-contre). Les écarts entre élevages sont importants (3 à 39 % en 2017). Certains éleveurs avec près de 30 % de mortalité ont parfois du mal à expliquer ce taux. D'autres ont subi des problèmes sanitaires bien identifiés (problème de pasteurellose ou colibacillose,...).



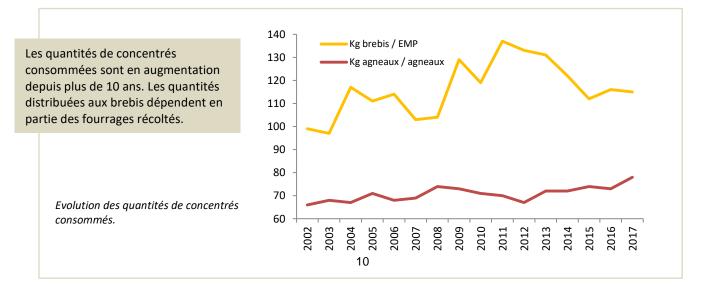
Conclusion, le taux de productivité numérique augmente par rapport à l'an passé et se fixe à 1.37 agneaux produits par brebis en 2017. Ce qui fait de 2017 une très bonne année technique : plus d'agnelages, plus de prolificité, une mortalité stable. Néanmoins, il existe toujours de grandes hétérogénéités (de 0.6 à 2.5 agneaux produits / brebis /an) : les marges de progrès existent !

Le tiers supérieur a, tous les ans, des résultats techniques plus élevés (1.73 agneaux produits). Cette année, le taux de mise bas est toujours supérieur à 100 (109% en 2017). Ces éleveurs maitrisent également la mortalité des agneaux (15 %) même avec une prolificité élevée (190 %).

ALIMENTATION	2013	2014	2015	2016	2017	1/3 sup*
Total des Concentrés / EMP / an (kg)	207	194	209	208	223	232
Concentrés Brebis / Brebis / an (kg)	131	122	112	116	116	109
Concentrés Agneaux / Agneaux / an (kg)	72	72	74	73	78	70
Fourrage distribué (kg MS/EMP)					371	381

Les quantités de concentrés globales consommées ont de nouveau augmenté cette année (environ 223 kg / EMP / an). Elles se maintenaient entre 200 et 210 kg depuis quelques années (208 kg total / brebis en 2016). En 2017 elles s'éloignent encore des consommations des années 1998-2000 (environ 160 kg / EMP / an). De manière générale, il faut veiller à l'avenir à optimiser les quantités de concentrés consommés qui représentent près de 70 % des charges de l'atelier ovin.

L'augmentation des quantités de concentrés consommés est faite par les concentrés par agneau qui augmentent encore! La consommation des concentrés agneaux est en régulière augmentation depuis quelques années. Pourtant le poids moyen des agneaux de boucherie est stable depuis des années entre 17.5 et 18 kg carcasse. On peut l'expliquer en partie par des composantes de productivité qui évoluent. Par exemple, plus de prolificité, donc des agneaux plus petits à la naissance, avec plus de concentrés consommés à l'engraissement.



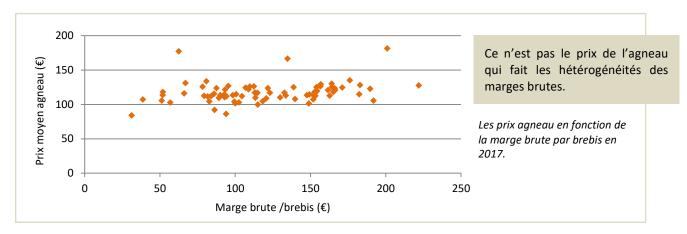
Les résultats économiques

VENTE DES AGNEAUX	2013	2014	2015	2016	2017	1/3 sup*
Prix moyen agneaux tout type (€) **	113	116	123	122	117	123
Poids moyen des agneaux lourds	17.97	17.34	17.65	17.95	17.83	18.03
Prix moyen des agneaux lourds	/	/	/	121	117	121
% d'agneaux vendus lourds	/	/	/	91.7	91.3	87.3
Prix moyen des reproducteurs	/	/	/	146	147	130
% de reproducteurs vendus	3.1	2.6	6.5	6.1	5.9	11.7

^{**} Comprend la vente d'agneaux légers, lourds et les ventes de reproducteurs.

Le prix moyen des agneaux est de 117 € pour cette campagne 2017. De manière générale, le prix des agneaux varient en fonction de la période de production et de la qualité (poids, conformation, gras). Sur la campagne, les prix moyens se sont maintenus.

Le changement d'échantillon depuis 2 ans, avec plus d'éleveurs en vente directe et plus d'éleveurs sélectionneurs vendeurs de reproducteurs, explique la variation des prix entre 2014 et 2017. Ces derniers arrivent à un prix moyen plus élevé (jusqu'à 300 € de moyenne pour certains) mais ils ont également d'autres charges et d'autres contraintes d'élevage (charges de travail notamment). De manière générale, la grande majorité des éleveurs tarnais produisent en label rouge ce qui leur permet également d'avoir une bonne valorisation de leurs agneaux.



En terme de primes spécifiques à l'atelier ovin, on retrouve l'Aide Ovine avec ces différents niveaux (en 2017 : 13.90 € de prime de base + 2 € pour les 500 premières brebis + 9 € de prime contractualisation) mais également des aides techniques. La part ovine de l'ICHN est également comptabilisée dans le produit total et à augmenter cette année.

Avec les résultats techniques et le nombre d'agneaux vendus en hausse, le produit brut est donc forcément à la hausse lui aussi (204 €/ brebis). Le groupe de tête reste à un niveau plus élevé avec 256 € / brebis.

PRODUITS ET CHARGES	2013	2014	2015	2016	2017	1/3 sup
Produit brut total / EMP (€)*	182.2	178.8	195.0	194.4	204.6	256.4
% d'aide dans le produit				29.1	29.8	23.1
Charges alimentaires / EMP (€)	60.5	51.1	53.6	51.8	53.5	54.4
Charges du sol / EMP (€)	9.7	9.1	7.9	9.1	8.4	8.6
Charges autres / EMP (€)	16.5	15.3	23.3	21.4	22.1	25.0
dont charges véto / EMP (€)	6.1	6.2	<i>7.7</i>	7.2	7.4	9.4
dont charges repro / EMP (€)	3.1	2.7	3.1	2.7	4.5	4.4
dont cotisations / EMP (€)	2.7	2.8	2.9	2.6	3.1	3.7
Total des charges / EMP(€)	86.4	75.6	84.9	82.3	84.0	88.2

^{*} ATTENTION Seules les aides liées à l'atelier ovin sont comptées. Cela exclu la totalité des DPB.

Les charges opérationnelles reviennent à leur niveau record de 2016 et atteignent les 84 €/brebis! Pour rappel, elles se situaient autour de 50 €/ brebis dans les années 2000.

La hausse constante des charges depuis 10 ans (+10 € entre 2007 et 2017) est essentiellement liée :

- aux charges d'alimentation (+2 €) avec des quantités supplémentaires de concentrés utilisées (+10 kg / EMP depuis 10 ans) et l'augmentation du prix du concentré (lié à la volatilité des prix des matières premières).
- aux charges vétérinaires (+1€) et frais de mise à la reproduction (+2€) avec l'utilisation des diagnostics de gestation et des IA (qui permettent d'optimiser le taux de mise bas)

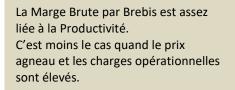
Malheureusement les écarts de niveau global de charges entre élevages sont toujours importants (de 35 € à 158€!). On voit que les éleveurs avec des chargements de brebis plus faibles à l'hectare ont des charges opérationnelles globales moindres. De manière générale, on peut espérer, qu'à niveau technique identique, ces charges pourront redescendre au niveau plus acceptable des années 2000. On peut également se poser la question de la production fourragère des exploitations : niveau de chargement, production de qualité à moindre coût, etc... Ce travail sera de plus en plus incontournable pour rationaliser les achats.

Les autres charges d'élevage sont également encore importantes dans l'échantillon de cette année. Cela est dû, comme pour les prix des agneaux, à une plus grande proportion d'éleveurs pratiquant la vente directe : les charges d'abattages, de découpes et les autres charges liées à la vente directe sont comptées ici.

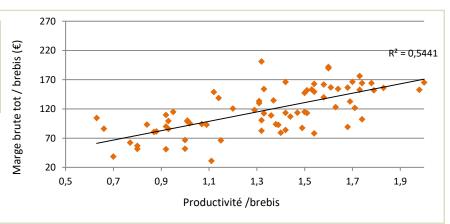
MARGES BRUTES	2013	2014	2015	2016	2017	1/3 sup
Marge brute production / EMP (€)**	74.6	80.9	86.4	83.9	88.4	135.4
Marge brute production de l'atelier (€)**	26 072	27 086	32 752	30 370	37 074	61 217
Marge brute / SFPO (€)	762.8	844.3	906.38	861.8	971.6	1377.4
Marge brute / EMP (€)***	95.7	103.3	110.1	112.0	120.6	168.2
Marge brute totale de l'atelier (€)***	32 473	33 625	40 590	39 603	48 111	73 466
Marge brute totale par UMO (€)				34 705	40 914	58 999
% Marge brute / Produit	51	57	54	56	58	66

^{**} Primes structurelles non comptées (ICHN ovine)

Au final, la marge brute totale en 2017 atteint, pour notre échantillon, 120 € / brebis et 40 914 € / UMO. Il est important de noter qu'il existe toujours à ce niveau économique, une très grande hétérogénéité des résultats. Le groupe de tête est à 168 € de marge brute par brebis, soit plus de 48 € de plus par brebis que la moyenne.



La marge brute par brebis en fonction de la productivité du troupeau en 2017



En conclusion, la marge brute des éleveurs suivis a augmenté significativement en 2017. Cela s'explique par des résultats techniques en hausse et donc un nombre d'agneaux vendus supérieur. Même si le prix moyen agneau est en légère baisse sur notre échantillon.

Il existe toujours de grandes disparités entre les éleveurs. Ces écarts viennent essentiellement de leur technicité : les éleveurs les plus productifs et maîtrisant leurs charges ont toujours les meilleurs résultats économiques.

Quel que soit le contexte de marché ou de saison, les écarts majeurs de résultats viennent des éleveurs euxmêmes et des exploitations. Un éleveur a tout intérêt à adapter et maîtriser son système de reproduction. Certains critères techniques doivent être optimisés (chasse aux brebis improductives, organisation de la reproduction, la limitation de la mortalité des agneaux par une bonne alimentation des mères, le respect de règles d'hygiène...). Cela dans le but de maintenir une productivité optimale. Les charges opérationnelles doivent être également maîtrisées. Pour cela, la gestion de l'alimentation doit être réfléchie en priorité (qualité des fourrages, autonomie des exploitations, optimisation des fourrages et du pâturage...).

^{***}Seules les aides liées à l'atelier ovin sont comptées dont la partie ovine de l'ICHN. Cela exclu la totalité des DPB.